

LE CANARD

MONTRÉAL 18 JANVIER 1879.

M. F. X. Sauviat, No. 49, rue du Pont, St. Roch, est notre agent d'annonces à Québec.

BEAUHARNOIS.

Trois candidats conservateurs ont fait la lutte dans le comté de Beauharnois : MM. Bergeron, Seers et St. Amour. Le résultat, qui n'a étonné personne, est rempli d'enseignements pour le peuple et ses législateurs.

M. Bergeron a triomphé, mais par quels moyens ? Pour commander le suffrage populaire il a semé à pleines mains l'or de la corruption. Possesseur d'une fortune immense il n'a reculé devant aucune dépense pour assurer son élection. Les consciences ont été achetées ; des cabaleurs sans principes ont eu recours à tous les moyens deshonnêtes pour capter la confiance des électeurs.

M. Seers a fait une lutte héroïque ; il a dépensé toute une fortune pour saisir le mandat du bel et intelligent comté. Le peuple n'a pas voulu comprendre son esprit d'abnégation et les sacrifices énormes d'argent qu'il a faits pour lancer Beauharnois dans la voie de la prospérité. O fortune ! voilà de tes coups. O peuple ! tu es toujours lapidé tes prophètes !

La violation au scrutin a été un fiasco complet dans Beauharnois. L'électeur honnête a été trompé.

Des officiers rapporteurs ont reçu des chèques de \$500 et les clerks des billets de \$100, pour changer les bulletins. O soif terrible de l'or.

Quid non mortalia pectora cogis
Auri sacra fimos.

M. Bergeron a été élu par une majorité de treize voix, mais son triomphe sera de courte durée, espérons-le dans l'intérêt de la moralité publique dont le niveau est baissé d'une manière alarmante. Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que M. Seers a résolu de dépenser \$5,000 pour contester l'élection. Il portera sa cause s'il le faut à la Cour Suprême et s'il n'y réussit pas il en appellera au Conseil Privé de Sa Majesté en Angleterre.

Une Tempête dans une cuve.

Madame Ladurantaie, domiciliée rue Sydenham, et Madame Labonté, de la même rue, étaient autrefois les deux plus grandes amies du quartier.

Depuis deux mois leurs relations comme voisines avaient toujours été des plus intimes.

Ces jours derniers elles ont eu une querelle qui a eu les suites les plus fâcheuses. Elles nourrissent l'une pour l'autre une de ces haines implacables qui ontrent dans le sang des familles pour être transmises à leurs descendants jusqu'à la consommation des siècles, une de ces haines, disons-



POSITION CRITIQUE DU MAIRE DE MONTREAL.

Après avoir reçu le coup de pied de la Banque Jacques-Cartier, le fauteuil civi- que lève la patte et le repousse à son tour.

nous, qui n'aurait pas désarmée un Montaigu ou un Capulet.

Les hostilités ont commencé à propos d'une cuve.

Il y a eu lundi dernier huit jours, Madame Ladurantaie avait prêté à sa voisine, Madame Labonté, une cuve pour faire son blanchissage de la semaine. Madame Ladurantaie a revu sa cuve jeudi dernier pour la première fois au bas de son perron ; il y manquait un cercle.

Madame Ladurantaie n'eut rien de plus pressé que d'envoyer un messager chez sa voisine, lui demandant le cercle de la cuve dans un langage qui était de nature à jeter un peu de louche sur la réputation de Madame Labonté, comme femme soigneuse et punctuelle. Madame Labonté ne perdit pas de temps et répondit immédiatement que le cercle était après la cuve lorsqu'on l'avait rapportée. Elle insinua aussi que Madame Ladurantaie qui habitait une maison de verre ne devait pas jeter la pierre aux autres. Les deux amies ayant accompli chacune cet acte de charité chrétienne cessèrent alors toutes relations.

L'affaire tomba dans le domaine de la publicité et fut vivement discutée par leurs voisins qui étudièrent la cause sur ses mérites, avec un zèle des plus désintéressés.

Madame Labonté se mêla aux discussions des commères et leur expliqua sa conduite au sujet de la cuve en disant que Madame Ladurantaie, après la messe de minuit, était entrée chez elle à cinq heures du matin saotlo comme une barricade. Cette déclaration audacieuse allait rallier les commères en bloc à la cause de Madame Labonté lorsque Madame Ladurantaie se rappella et promulgua le fait que sa voisine avait été chassée de sa dernière résidence pour n'avoir pas payé son loyer.

La chose en resta-là pendant quelque temps. "L'issue était jointe, comme aurait dit un avocat de Montréal."

Les voisins étaient dans l'indécision la plus cruelle, pendant que le feu couvait sous la cendre dans les deux familles. C'était entre les deux voisines des escarmouches continuelles du matin jusqu'au soir. Madame Labonté entr'ouvrait sa porte, lorsque Madame Ladurantaie était dans la cour, et murmurait entre ses dents :

Cré visage !

Avec cet instinct merveilleux qui caractérise la race humaine et la distingue de celle de la brute, Mme. Ladurantaie comprenait la nature de l'accusation de Madame Labonté, elle levait le nez à l'angle le plus élevé qui fut compatible avec la sûreté de sa colonne vertébrale et arpentait la cour avec la même majesté qu'une des suivantes de la princesse Louise à un des levers du Marquis de Lorne.

Ensuite c'était le tour de Mme. Ladurantaie d'ouvrir sa porte. Elle s'acquittait de cette tâche avec un résultat aussi satisfaisant.

Lorsqu'un visiteur frappait à la porte de Madame Ladurantaie, Madame Labonté ouvrait sa fenêtre, s'exclamait derrière le rideau.

— Quel est ce monstre ? je voudrais bien savoir.

Lorsqu'il y avait de la visite pour Madame Labonté, on était sûr de voir sa voisine mettre le nez à la fenêtre et faire l'observation suivante d'une voix assez haute pour être entendue :

Où a-t-on déterré cette vermine là ?

Madame Labonté a un petit garçon qui s'appelle Calixte, ou si vous aimez mieux Calice.

Madame Ladurantaie a un enfant à peu près du même âge, répondant au nom illustre de Chambord.

Il arrivait souvent que les deux gamins, trop jeunes pour comprendre les responsabilités sérieuses de la vie et voir l'abîme qui séparait leurs mères, se rencontraient sur la rue et prenaient part aux mêmes jeux.

Si Madame Labonté était assez heureuse pour voir son enfant parlant à celui de son ennemie, elle ouvrait sa porte et debout sur le seuil, elle attendait que sa voisine ouvrit la sienne pour crier à pleins poumons :

Viens t'en de suite, Calice, que je t'y prenne à jouer avec ce petit polisson de Ladurantaie.

"Polisson de Ladurantaie." Quel coup de poignard ! De quel poison subtil ces mots n'étaient-ils pas saturés ? Cette pauvre Madame Ladurantaie ne se possédait plus. Sa respiration devient contractée, son gosier se contracte, sa figure s'enflamme et ses yeux sont prêts à sortir de leurs orbites. Elle met la main sur son cœur pour en comprimer les battements, comme si elle essayait d'empêcher cet organe de crever.

Le fracas de la porte de Madame Labonté qui se ferme retentit dans son cœur comme un glas et son dernier espoir de vengeance s'évanouit pour ce jour-là.

Le lendemain Madame Ladurantaie attend avec impatience l'instant de la vengeance. Les enfants sortent et recommencent à jouer ensemble. Elle les aperçoit. C'est le moment pour elle de faire siffler sur la tête de sa voisine les serpents des Furies. Elle s'écrie d'une voix sibilante : "Chambord ! Que fais-tu là avec cette petite crapule à Labonté. As-tu envie d'attraper quelque maladie. Arrive ici de suite où je vais te donner la plus belle dégelée que tu aies jamais eue de ta vie."

Puis elle ferme bruyamment la porte. La pauvre dame Labonté tremble comme une feuille, sa figure est envahie par une pâleur mortelle, ses yeux lancent des éclairs, elle se crispe les doigts et les ongles entre ses chairs.

Aujourd'hui, faute d'informations positives sur les circonstances qui ont amené la perte du cercle de la cuve, nos deux commères n'ont rien de mieux à faire que de continuer pendant le reste de l'année leurs engueulements quotidiens.

ETAT

Détaillé des dépenses encourues par le candidat

L. A. SEERS,

à l'élection qui eut lieu en Janvier courant, pour le choix d'un député devant représenter le

District Electoral de Beauharnois

à la Chambre des Communes du Canada.

Impressions.....	\$00.25
Dépenses pour orateurs.....	00.10
Dépenses pour cabaleurs étant comme suit : Achat de galette au beurre chez H. Normandeau, pour traiter le sénateur Trudel	00.05
Pour activer le zèle d'A. L. Daoust, laitier.....	00.10
Services de Gilbert Monpe- tit	00.05
Services d'Ant. Roy, de St. Louis de Gonzague.....	00.02
Achats de vivres pour pension d'agents comme	